

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Bordereau des Prix Unitaires et Forfaitaires (BPUF)

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage

ÉTAT – Ministère de la Transition Écologique
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Bourgogne-Franche-Comté

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Bourgogne-Franche-Comté
par arrêté de délégation en vigueur à la date de signature du marché

Maîtrise d'œuvre

Direction Interdépartementale des Routes Centre Est
Service Ingénierie Routière de Moulins
représentée par M. le chef du SIR de Moulins

Objet du marché

N79 - RCEA Phase 2
Section La Fourche / Col des Vaux
Marché des Installations de Chantier
Réf PLACE : DrealBFC-26-RN79-LFCV-INSTAL

				1.5
1	29/05/26	Suite à contrôle extérieur	S. BOUVIER	
0	18/04/25	Création du document	A. COUSINO	
Indice	Date	Nature de la modification et demandeur	Auteur	

AVERTISSEMENT

Les prix définis dans le présent bordereau des prix unitaires et forfaitaires tiennent compte des stipulations de l'ensemble des pièces du marché notamment le CCTP et les plans.
Ils incluent les prestations du ou des organismes associés au contrôle intérieur et anticipent les éventuelles sujétions du contrôle extérieur du Maître d'ouvrage.

Toutes les spécifications du CCTP n'ayant pas, précisément, de rémunération ventilée dans les prix unitaires sont réputées incluses dans les prix généraux du marché.

Les forfaits listés dans le présent bordereau des prix unitaires et forfaitaires ne pourront être mobilisés et rémunérés qu'une seule fois durant toute la durée de validité du marché.

Table des matières

SÉRIE 1000 - GÉNÉRALITÉS.....	6
1011 Installations de chantier entreprise y compris signalisation temporaire.....	6
1012 Études d'exécution des ouvrages, piquetage.....	7
1013 Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS).....	7
SÉRIE 2000 - TRAVAUX SITE.....	8
2010 TRAVAUX PRÉPARATOIRES.....	8
2011 Dégagement d'emprises.....	8
2012 Terrassement préparatoire.....	9
2013 Fossé trapézoïdal.....	10
2014 Bassin de décantation et filtre.....	10
2020 CRÉATION D'UNE PLATEFORME.....	11
2021 Couche anticontaminante géotextile.....	11
2022 GNT 0/100.....	11
2023 GNT 0/31,5.....	12
2030 ÉQUIPEMENTS.....	13
2031 Fourniture et pose de clôture.....	13
2032 Fourniture et pose d'un portail y compris fermeture par cadenas à code.....	13
2033 Panneau Stop.....	14
SÉRIE 3000 - RÉSEAUX DIVERS.....	15
3010 ALIMENTATION EN EAU POTABLE.....	15
3011 Fourniture et pose de la conduite d'alimentation.....	15
3012 Raccordement aux modules.....	15
3013 Raccordement au réseau d'eau potable.....	16
3014 Règlement des travaux d'amenée du réseau d'alimentation en eau potable (partie concessionnaire).....	16
3020 ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ.....	17
3021 Fourreaux réseaux secs.....	17
3022 Câblage des raccordements divers.....	17
3023 Câblage de la borne d'alimentation véhicules électriques.....	18
3024 Attestation de conformité d'installation électrique de consommation (Consuel).....	18

3025 Règlement des travaux d'amenée du réseau d'alimentation en électricité (partie concessionnaire).....	19
3030 ÉVACUATION DES EAUX USÉES.....	19
3031 Dispositif d'assainissement.....	19
3032 Canalisations eaux usées.....	20
3033 Raccordement aux éléments de l'installation.....	20
3034 Zone filtrante.....	21
3035 Visite de conformité du SPANC.....	21
3040 TÉLÉCOMMUNICATION.....	22
3041 Installation réseau.....	22
3042 Câblage télécom de l'installation réseau.....	22
3043 Règlement des travaux d'amenée du réseau télécom (partie concessionnaire).....	23
SÉRIE 4000 - BÂTIMENT.....	24
4010 MODULE A LOGISTIQUE MATÉRIEL.....	24
4011 Fourniture et pose de module logistique.....	24
4020 MODULE B SANITAIRES.....	24
4021 Fourniture et pose de module sanitaire.....	24
4030 MODULE C RÉFECTOIRE.....	25
4031 Fourniture et pose de module réfectoire.....	25
4040 MODULE D BUREAUX.....	25
4041 Fourniture et pose de module bureaux.....	25
4050 MODULE E SALLE DE RÉUNION.....	26
4051 Fourniture et pose de module salle de réunion.....	26
4060 PLATEFORMES EXTÉRIEURES.....	27
4061 Plateforme béton.....	27
4062 Dalle béton et dépression.....	27
4070 PLACE DE PARKING RECHARGE ÉLECTRIQUE.....	28
4071 Borne de recharge électrique double.....	28
SÉRIE 5000 - MOBILIER.....	29
5000 GÉNÉRAL.....	29
5001 Luminaire.....	29
5002 Caillebotis à boue.....	29
5003 Mise sous alarme des Installations de Chantier du MOE.....	29
5004 Équipement sécurité incendie.....	30
5005 Pack de deux conteneurs poubelle.....	30
5010 AIRE DE LAVAGE.....	30
5011 Kit d'entretien véhicules.....	30
5020 MODULE LOGISTIQUE MATÉRIEL.....	31
5021 Étagère.....	31

5022 Lot « fournitures de ménage ».....	31
5023 Trousse de secours.....	31
5030 MODULE SANITAIRE.....	32
5031 Lot « fournitures sanitaire ».....	32
5032 Distributeur de papier essuie-main.....	32
5033 Poubelle déchets ménagers.....	32
5034 Étagère.....	33
5040 MODULE RÉFECTOIRE.....	33
5041 Armoire.....	33
5042 Table.....	33
5043 Chaise.....	34
5044 Réfrigérateur-congélateur.....	34
5045 Lot « petit électroménager ».....	34
5046 Lot « vaisselle ».....	35
5047 Lave-vaisselle.....	35
5048 Poubelle déchets ménagers.....	35
5050 MODULE BUREAU.....	36
5051 Armoire.....	36
5052 Bureau.....	36
5053 Siège de bureau.....	36
5054 Desserte de bureau.....	37
5055 Lampe de bureau.....	37
5056 Portemanteau.....	37
5057 Casier vestiaire double.....	38
5058 Poubelle de tri.....	38
5059 Poubelle déchets ménagers.....	38
5060 MODULE SALLE DE RÉUNION.....	39
5061 Table.....	39
5062 Chaise.....	39
5063 Tableau aimanté et accessoires.....	39
5064 Portemanteau.....	40
5065 Photocopieur / imprimante / scanner A3.....	40
5066 Lot « matériel de visioconférence ».....	40
5067 Poubelle de tri.....	41
5068 Poubelle déchets ménagers.....	41
SÉRIE 6000 - REMISE DU DIUO ET DES CLEFS.....	42
6001 Remise du DIUO et des clefs.....	42
SÉRIE 7000 - FONCTIONNEMENT – MAINTENANCE - ENTRETIEN.....	43
7010 GÉNÉRAL.....	43
7011 Astreinte et Maintenance des Installations de Chantier.....	43

7012 Contrôle validité et maintenance des équipements sécurité incendie.....	43
7013 Maintenance climatisation - chauffage électrique.....	44
7014 Consommation électrique y compris location du compteur abonné.....	44
7015 Consommation d'eau y compris location du compteur.....	44
7016 Prestation de nettoyage.....	45
7017 Collecte des déchets.....	45
7020 EAUX USÉES.....	45
7021 Entretien du dispositif d'assainissement.....	45
7030 MODULE SALLE DE RÉUNION.....	46
7031 Maintenance photocopieur / imprimante / scanner y compris fournitures nécessaires à l'impression.....	46
7032 Accès internet.....	46
7033 Maintenance installation réseau.....	46
7050 PARKING.....	47
7041 Maintenance borne de recharge véhicules électriques.....	47
7042 Remise à niveau parking.....	47
7043 Entretien ou renouvellement du filtre.....	47
SÉRIE 8000 - REMISE EN ÉTAT DES LIEUX.....	48
8001 Restauration du site.....	48

N°	SÉRIE 1000 - GÉNÉRALITÉS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
	1011 Installations de chantier entreprise y compris signalisation temporaire Ce prix rémunère, au forfait, les frais d'installation et de signalisation de travaux de l'entreprise en vue de la mise en place des installations de chantier du MOE conformément aux prescriptions du CCTP et du CCAP . Il comprend notamment : • L'aménagement de la zone des installations de chantier de l'entreprise ; • L'aménagement des zones de dépôt provisoire pour le stockage du matériel et des matériaux ; • Les installations de bureau et baraquements de l'entreprise, des sanitaires et les frais d'installation propre au personnel et au matériel de l'entreprise, conformément à la législation en vigueur ; • Les énergies de toutes natures nécessaires au fonctionnement pour les travaux, ainsi que les branchements provisoires y compris les moyens de communication ; • La mise en sécurité de l'environnement du chantier (clôtures ou palissades) pendant la durée des travaux, y compris l'entretien en découlant ; • Le gardiennage et la surveillance éventuelle des chantiers de jour et de nuit ; • L'application des prescriptions de toutes les mesures d'ordre, de sécurité, d'hygiène et de propreté des différentes zones de chantiers ; • L'aménagement et l'entretien des accès aux chantiers ; • Le nettoyage des voies de circulation ; • La fourniture, mise en place, maintenance, et l'enlèvement de la signalisation temporaire ainsi que la remise en état des lieux après le repliement des installations de l'entreprise. Le prix sera appliqué en plusieurs fractions : • pour 70% au démarrage de la prestation ; • pour 30 % à la remise du DIUO et des clefs. LE FORFAIT :	 ,

N°	SÉRIE 1000 - GÉNÉRALITÉS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
1012 Études d'exécution des ouvrages, piquetage Ce prix rémunère, au forfait, toutes les sujétions liées à la réalisation des études d'exécution, au piquetage général et aux piquetages particuliers. Il comprend notamment : • Toutes les sujétions nécessaires à la réalisation des études d'exécution des ouvrages provisoires et définitifs dans les conditions fixées par le C.C.T.P y compris les études de méthode du chantier et notamment la fourniture des plans et notes de calculs de tous les ouvrages ; • Le piquetage général (x, y, z) pour l'implantation de la plate-forme ; • Les piquetages particuliers concernant les raccordements aux réseaux divers (eau potable, électricité, eaux usées, ...). La quantité sera mesurée aux études d'exécutions et piquetage validé par la MOE. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après levée de point d'arrêt par la MOE. LE FORFAIT :		
1013 Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) Ce prix rémunère, au forfait, l'établissement du PPSPS. Il comprend notamment : • toutes les sujétions nécessaires à la rédaction, à la transmission ainsi qu'à l'application du PPSPS tel que demandé dans le CCTP. La quantité sera mesurée au dossier PPSPS produit, validé par la MOE et accepté par le coordinateur sécurité. Le prix sera appliqué en plusieurs fractions : • pour 50 % à la réception du PPSPS accepté par le coordinateur sécurité ; • pour 50 % à la remise des documents définitifs en fin de travaux pour intégration au Dossier d'Intervention Ulérieur sur l'Ouvrage (DIUO). LE FORFAIT :		

N°	SÉRIE 2000 - TRAVAUX SITE <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
2010 TRAVAUX PRÉPARATOIRES		
2011 Dégagement d'emprises Ce prix rémunère, au forfait, la préparation du site sur les terrains susceptibles d'accueillir les installations. Il comprend notamment : • un constat d'état des lieux initial ; • l'abattage éventuel d'arbustes de petites sections (moins de ø10cm) ; • le dessouchage éventuel ; • le comblement éventuel du dessouchage ; • le débroussaillage ; • le chargement, le transport et l'évacuation à la décharge des déchets végétaux ; • le décapage de la terre végétale ; • l'amenée et le repliement du matériel. La quantité sera mesurée au dégagement fonctionnel réalisé. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,

N°	SÉRIE 2000 - TRAVAUX SITE <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
	2012 Terrassement préparatoire Ce prix rémunère, au forfait, le terrassement du site sur les terrains susceptibles d'accueillir les installations. Il comprend notamment : Les sujétions nécessaires • les sujétions d'aménagement, de préparation, d'entretien et de protection de la surface des stocks par ensemencement ; • les sujétions liées à la localisation de la zone à décaper, à sa topographie et aux difficultés d'accès ; • les sujétions liées à la terre végétale et aux matériaux complémentaires éventuels ; • les sujétions liées aux itinéraires de transport. Le décapage de la terre végétale • l'amenée du matériel adapté à pied d'œuvre ; • l'enlèvement de la terre végétale quels que soient les moyens d'extraction ; • l'élimination et l'évacuation des produits étrangers (grosses racines, pierres, déchets divers...) ; • la mise en cordon le long de l'emprise, la mise en dépôt provisoire ou définitif quel que soit le lieu. La réalisation des déblais-remblais • les piquetages complémentaires et le contrôle de nivellement ; • le balisage réglementaire des zones en excavation ; • l'extraction des matériaux à l'aide d'engins de terrassements adaptés à la nature des terrains rencontrés et laissés à l'initiative de l'entrepreneur ; • le chargement, le transport, quelle que soit la distance, le déchargement et le stockage ; • la gestion provisoire des eaux pluviales sur les emprises des déblais ; • la protection contre les eaux souterraines et de ruissellement. L'engazonnement, manuel ou mécanique des talus des remblais et des déblais ainsi que des cordons des dépôts de terre végétale • la préparation des surfaces à ensemercer, le répannage des graines ; • l'affermissement du sol et réensemencement des parties insuffisamment couvertes s'il y a lieu ; • la fourniture des graines constituant les mélanges ; • la fourniture de l'eau, la mise en œuvre de produits fixants et protecteurs des graines ; • la fourniture et l'épandage d'un engrais ; • la garantie de reprise notamment le réensemencement des parties insuffisamment levées. La quantité sera mesurée au forfait. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :	 ,

N°	SÉRIE 2000 - TRAVAUX SITE <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
2013 Fossé trapézoïdal Ce prix rémunère, au mètre, la réalisation d'un fossé trapézoïdal au dimensionnement adapté aux précipitations non exceptionnelles. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel adapté à pied d'œuvre ; • l'ouverture du fossé conformément au plan général des travaux ; • la mise en stock en cordon pour comblement ultérieur du fossé lors de la remise en état des lieux ; • le repli du matériel. La quantité sera mesurée au mètre de fossé réalisé. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE MÈTRE :		 ,
2014 Bassin de décantation et filtre Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation d'un bassin de décantation au dimensionnement adapté aux précipitations non exceptionnelles. Ce bassin sera équipé, à sa sortie, d'un filtre à cailloux. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel adapté à pied d'œuvre ; • l'ouverture du fossé conformément au plan général des travaux ; • le transport puis la mise en place du filtre à cailloux ; • la mise en stock en cordon de la terre excavée pour comblement ultérieur du bassin lors de la remise en état des lieux ; • le repli du matériel. La quantité sera mesurée à l'unité de bassin et filtre fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°2000	SÉRIE 2000 - TRAVAUX SITE <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
2020 CRÉATION D'UNE PLATEFORME		
2021 Couche anticontaminante géotextile Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la mise en place d'une couche anticontaminante géosynthétique comme définie au C.C.T.P. Il comprend notamment : • la fourniture et le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance ; • toutes sujétions de mise en œuvre quelle que soit la nature du sol ; • l'agrafage des toiles dans le sens longitudinal et transversal. Il ne comprend pas : • les surfaces de chute et de recouvrement. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE MÈTRE CARRÉ :		 <

N°2000	SÉRIE 2000 - TRAVAUX SITE (en toutes lettres)	P.U. HT (en chiffres)
2023 GNT 0/31,5	Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'une couche de forme en GNT 0/31,5 de carrière suivant les prescriptions du C.C.T.P. Il comprend notamment : • la fourniture, le chargement et le transport à pied d'œuvre des matériaux ; • le réglage des matériaux ; • le compactage ; • le repli du matériel. La quantité sera mesurée au mètre cube théorique calculé dans les études d'exécution. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE MÈTRE CUBE :	 ,

N°	SÉRIE 2000 - TRAVAUX SITE <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
2030 ÉQUIPEMENTS		
2031 Fourniture et pose de clôture Ce prix rémunère, au mètre, la fourniture, le transport et la pose d'une clôture. Il comprend notamment : - la fourniture de l'ensemble des matériels adaptés ; - les terrassements éventuels, le nettoyage en pied de clôture, les fouilles et l'évacuation des produits autres que la terre végétale ; - la fourniture et mise en place de poteaux et de jambes de force autant que de besoin pour assurer la stabilité de la clôture ; - le scellement au béton en pleine fouille des poteaux et jambes de force ; - la fourniture et mise en œuvre de tous les éléments constitutifs de tension et de fixation de la clôture aux poteaux et jambes de force (fils tendeurs, agrafes, etc..). La quantité sera mesurée au mètre de clôture posée. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. LE MÈTRE :		

N°	SÉRIE 2000 - TRAVAUX SITE (en toutes lettres)	P.U. HT (en chiffres)
2033	Panneau Stop Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'un panneau Stop. Il comprend notamment : • la fourniture, le transport, la mise en œuvre de tous les éléments constitutifs de fixation du panneau ; • le support et le scellement du support ; • la signalisation verticale de la voie d'accès. La quantité sera mesurée au panneau posé. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :	 ,

N°	SÉRIE 3000 - RÉSEAUX DIVERS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
3010 ALIMENTATION EN EAU POTABLE		
3011 Fourniture et pose de la conduite d'alimentation Ce prix rémunère, au mètre, la fourniture et la pose d'une conduite d'alimentation en eau potable. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • la réalisation d'une fouille ; • le chargement, le transport, le déchargement et le réglage en fond de fouille d'un lit de sable et de l'enrobage de la canalisation ; • la pose de la canalisation y compris les remontées vers les sanitaires des modules et de l'aire de lavage ; • la fourniture et pose d'un grillage avertisseur spécifique ; • le remblaiement et régalaage des matériaux excédentaires sur place ; • le repli du matériel ; • le nettoyage éventuel des voies de communication. La quantité sera mesurée au mètre de conduite posée. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE MÈTRE :		 ,
3012 Raccordement aux modules Ce prix rémunère, au forfait, le raccordement de la canalisation d'alimentation précédente au module sanitaire (wc+évier+douche), au module réfectoire (lave vaisselle+évier) et au module logistique matériel. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • la réalisation d'une fouille ; • le chargement, le transport, le déchargement et le réglage en fond de fouille d'un lit de sable et de l'enrobage de la canalisation ; • la pose de la canalisation y compris les remontées vers les modules sanitaire et réfectoire ; • la fourniture et pose d'un grillage avertisseur spécifique ; • le remblaiement et régalaage des matériaux excédentaires sur place ; • le repli du matériel ; • le nettoyage éventuel des voies de communication. La quantité sera mesurée au raccordement fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,

N°	SÉRIE 3000 - RÉSEAUX DIVERS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
	3013 Raccordement au réseau d'eau potable Ce prix rémunère, au forfait, le raccordement de la canalisation au réseau d'eau potable (compteur) préalablement entré en limite de propriété par le concessionnaire du réseau. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • toutes sujétions de raccordement au compteur d'eau dans regard (robinet d'arrêt et autres joints) ; • un réducteur de pression éventuel ; • la mise en eau ; • le repli du matériel. La quantité sera mesurée au raccordement fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :	 ,
	3014 Règlement des travaux d'amenée du réseau d'alimentation en eau potable (partie concessionnaire) Ce prix rémunère, au forfait, le règlement au concessionnaire concerné, des travaux d'amenée du réseau d'eau potable en limite de propriété. Il comprend notamment : • les démarches administratives auprès du concessionnaire ; • le règlement au concessionnaire des travaux d'amenée du réseau d'eau potable y compris la fourniture et pose d'un compteur et des raccordements. La quantité sera mesurée aux travaux d'amenée du réseau d'eau potable en limite de propriété. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :	 ,

N°	SÉRIE 3000 - RÉSEAUX DIVERS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
3020 ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ		
3021 Fourreaux réseaux secs Ce prix rémunère, au mètre, la fourniture et la pose de fourreaux plastiques pour les réseaux d'électricité et de télécom. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • l'ouverture d'une tranchée ; • la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'un lit de sable en fond de fouille d'épaisseur ; • la pose des fourreaux ; • l'enrobage des fourreaux et son recouvrement en sable ; • la fourniture et pose d'un grillage avertisseur spécifique en plastique rouge ; • le remblaiement et régilage des matériaux excédentaires sur place ; • le repli du matériel. La quantité sera mesurée au mètre de fourreaux posés. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE MÈTRE :		 ,
3022 Câblage des raccordements divers Ce prix rémunère, au forfait, le câblage électrique à l'intérieur du fourreau plastique y compris les remontées nécessaires aux divers raccordements du compteur abonné ainsi que des modules, du portail et de l'aire de lavage. Il rémunère également la mise à la terre. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • la fourniture et la pose du câblage à l'intérieur des fourreaux ; • toutes sujétions de raccordement et de branchement au compteur abonné et aux modules ; • la mise à la terre de l'installation suivant la norme NF C15-100 ; • le repli du matériel. La quantité sera mesurée à l'élément fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,

N°	SÉRIE 3000 - RÉSEaux DIVERS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
	3023 Câblage de la borne d'alimentation véhicules électriques Ce prix rémunère, au forfait, le câblage électrique à l'intérieur du fourreau plastique y compris les remontées nécessaires aux divers raccordements de la borne d'alimentation véhicules électriques ainsi que sa mise à la terre. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • la fourniture et la pose du câblage à l'intérieur des fourreaux ; • toutes sujétions de raccordement et de branchement au compteur abonné et aux modules ; • la mise à la terre de l'installation suivant la norme NF C15-100 ; • le repli du matériel. La quantité sera comptabilisée à l'issue du câblage de la borne et sa mise à la terre. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :	 ,
	3024 Attestation de conformité d'installation électrique de consommation (Consuel) Ce prix rémunère, au forfait, la demande et l'obtention d'une attestation de conformité d'installation électrique de consommation exigée par le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité pour le raccordement de l'installation au réseau. Il comprend notamment : • les travaux de mise en conformité éventuelle de l'installation ; • les sujétions d'obtention. La quantité sera mesurée à l'attestation obtenue, ainsi qu'aux éventuels travaux nécessaires pour cela. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % une fois l'attestation reçue par la MOE. LE FORFAIT :	 ,

N°	SÉRIE 3000 - RÉSEAUX DIVERS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
	3025 Règlement des travaux d'amenée du réseau d'alimentation en électricité (partie concessionnaire) Ce prix rémunère, au forfait, le règlement au concessionnaire concerné, des travaux d'amenée du réseau d'alimentation en électricité au compteur abonné. Il comprend notamment : • les démarches administratives auprès du concessionnaire ; • le règlement au concessionnaire des travaux d'amenée du réseau d'alimentation en électricité y compris la fourniture et pose d'un compteur abonné et les raccordements. La quantité sera mesurée aux travaux d'amenée du réseau d'alimentation en électricité en limite de propriété. Le prix sera appliqué une fraction : • pour 100% après constat par la MOE du point d'amenée d'électricité. LE FORFAIT :	 ,
3030 ÉVACUATION DES EAUX USÉES		
	3031 Dispositif d'assainissement Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture, le transport et la pose d'un dispositif d'assainissement des eaux usées. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • les terrassements nécessaires ; • le réglage du fond de fouille ; • la pose du dispositif d'assainissement y compris raccordement de la canalisation, les dispositifs de ventilation et d'évacuation ; • le remblaiement soigné avec les matériaux extrait des terrassements (triés au préalable) et régalage des matériaux excédentaires sur place ; • le repli du matériel. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :	 ,

N°	SÉRIE 3000 - RÉSEAUX DIVERS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
3032 Canalisation eaux usées Ce prix rémunère, au mètre, la fourniture, le transport et la pose d'une canalisation pour les eaux usées. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • l'ouverture d'une tranchée ; • la fourniture, le chargement, le transport à pied d'œuvre de sable pour lit de pose et enrobage ; • la fourniture et pose de la canalisation en fond de fouille ; • le remblaiement de la fouille et évacuation à la décharge des matériaux excédentaires ; • le repli du matériel. La quantité sera mesurée au mètre de canalisation posée. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE MÈTRE :		 ,
3033 Raccordement aux éléments de l'installation Ce prix rémunère, au forfait, le raccordement de la canalisation au module sanitaire et ses différents éléments (évier, douche, toilette), au module réfectoire (lave-vaisselle et évier) ainsi qu'à l'aire de lavage. Il inclut le tabouret de branchement. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • toutes sujétions de raccordement aux sanitaires, douche et évier ; • la fourniture et la pose d'un tabouret de branchement en PVC rigide y compris la fouille, le réglage et nivellement du fond, son enrobage en sable et remblaiement ; • les différents raccordements de la canalisation sur le tabouret y compris joints ; • le repli du matériel. La quantité sera comptabilisée à l'issue de tous les raccordements. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,

N°	SÉRIE 3000 - RÉSEAUX DIVERS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
3034 Zone filtrante Ce prix rémunère, au mètre carré, la réalisation d'une zone filtrante en aval du dispositif d'assainissement. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • l'ouverture de la tranchée, le stockage des matériaux sains (GNT) et l'évacuation des terres impropres à la décharge selon dispositif validé par la MOE ; • la mise en place de géosynthétique anti-contaminant ; • la fourniture et pose d'un drain d'évacuation en fond de fouille y compris toutes sujétions de raccordement au fossé ; • la fourniture et pose d'un drain d'épandage en partie supérieure de la tranchée y compris toutes sujétions ; • le raccordement au dispositif d'assainissement ; • la fourniture, le chargement, le transport et l'enrobage des drains ; • la fourniture, le chargement, le transport et la mise en œuvre de sable de carrière ; • le remblaiement de la partie supérieure de la tranchée ; • le repli du matériel. La quantité sera mesurée au mètre carré de zone filtrante réalisé. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE MÈTRE CARRÉ :		
3035 Visite de conformité du SPANC Ce prix rémunère, à l'unité, la visite de conformité du dispositif d'assainissement mis en place pour les installations. Elle comprend notamment : • l'inspection de l'installation par les agents du SPANC ; • le constat, classement de l'installation et les obligations associées. La quantité sera mesurée à la visite. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITE :		

N°	SÉRIE 3000 - RÉSEAUX DIVERS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
3040 TÉLÉCOMMUNICATION		
3041 Installation réseau Ce prix rémunère, au forfait, la mise en œuvre d'une installation réseau composée d'une baie de brassage et ses câblages, permettant d'avoir un point d'accès internet ainsi qu'une interconnexion entre les différents ordinateurs et le photocopieur / imprimante / scanner. Il comprend notamment : • le transport de l'installation réseau ; • la pose, câblage et mise en service dans le module A Logistique matériel permettant de bénéficier d'une couverture réseau stable et de qualité sur les modules logistique, réfectoire, bureaux et salle de réunion ; • le raccord au réseau extérieur de l'installation ; • le matériel nécessaire à la mise en œuvre et au retrait. La quantité sera comptabilisée à l'issue de l'installation et la mise en service de l'installation réseau. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 <

N°	SÉRIE 3000 - RÉSEAUX DIVERS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
	3043 Règlement des travaux d'amenée du réseau télécom (partie concessionnaire) Ce prix rémunère, au forfait, le règlement au concessionnaire concerné, des travaux d'amenée du réseau télécom à l'installation réseau. Il comprend notamment : • les démarches administratives auprès du concessionnaire ; • le règlement au concessionnaire des travaux d'amenée du réseau télécom. La quantité sera mesurée aux travaux d'amenée du réseau d'alimentation en électricité en limite de propriété. Le prix sera appliqué une fraction : • pour 100% après constat par la MOE du point d'amenée télécom. LE FORFAIT :	 ,

N°	SÉRIE 4000 - BÂTIMENT <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
4010 MODULE A LOGISTIQUE MATÉRIEL		
4011 Fourniture et pose de module logistique Ce prix rémunère, à l'unité, la pose et fourniture d'un module simple éclairé, chauffé, climatisé, juxtaposable. Il comprend notamment : • L'unité de module fonctionnelle ; • 2 prises RJ45, 4 prises de courant et les branchements et câblages au sein du module. La quantité sera mesurée au module fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
4020 MODULE B SANITAIRES		
4021 Fourniture et pose de module sanitaire Ce prix rémunère, à l'unité, la pose et fourniture d'un module simple éclairé, chauffé, climatisé, juxtaposable. Il comprend notamment : • L'unité de module fonctionnelle ; • 4 prises de courant ; • Un évier ; • Un ballon d'eau chaude ; • Une douche cloisonnée ; • Une toilette cloisonnée. La quantité sera mesurée au module fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 4000 - BÂTIMENT <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
4030 MODULE C RÉFECTOIRE		
4031 Fourniture et pose de module réfectoire Ce prix rémunère, à l'unité, la pose et fourniture d'un module simple éclairé, chauffé, climatisé, juxtaposable, avec fenêtres traversantes et auvent au-dessus de son entrée. Il comprend notamment : • L'unité de module fonctionnelle ; • 2 prises RJ45, 6 prises de courant et les branchements et câblages au sein du module. La quantité sera mesurée au module fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		

N°	SÉRIE 4000 - BÂTIMENT <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
4050 MODULE E SALLE DE RÉUNION		
4051 Fourniture et pose de module salle de réunion Ce prix rémunère, à l'unité, la pose et fourniture d'un module double éclairé, chauffé, climatisé, juxtaposable, avec fenêtres et auvent au-dessus de son entrée. Il comprend notamment : • L'unité de module fonctionnelle ; • 6 prises RJ45, 8 prises de courant et les branchements et câblages au sein du module. La quantité sera mesurée au module fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 4000 - BÂTIMENT FOURNITURE DE MODULES (en toutes lettres)	P.U. HT (en chiffres)
4060 PLATEFORMES EXTÉRIEURES		
4061 Plateforme béton Ce prix rémunère, au forfait, la réalisation d'une plateforme béton permettant une circulation sans marcher sur le sol nu entre les modules Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • le coffrage de la pièce ; • la préparation du béton ; • la mise en œuvre du béton ; • le temps de séchage et les reprises éventuelles ; • le démantèlement et retrait du matériel. La quantité sera mesurée à la plateforme fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,
4062 Dalle béton et dépression Ce prix rémunère, au forfait, la réalisation d'une dalle de béton ainsi que d'une dépression faisant office de point bas avec grille de collecte. La dalle béton sert de base à l'aire de lavage. Il comprend notamment : • l'amenée du matériel à pied d'œuvre ; • la préparation du béton ; • la pose du système de collecte ; • la mise en œuvre du béton ; • le temps de séchage et les reprises éventuelles ; • le démantèlement et retrait du matériel. La quantité sera mesurée à l'ensemble plateforme posée-dépression raccordée au dispositif d'assainissement. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,

N°	SÉRIE 4000 - BÂTIMENT FOURNITURE DE MODULES (en toutes lettres)	P.U. HT (en chiffres)
4070 PLACE DE PARKING RECHARGE ÉLECTRIQUE		
4071 Borne de recharge électrique double Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une borne de recharge électrique capable de charger deux véhicules électriques. Il comprend notamment : • la fourniture de la borne ; • le transport jusqu'à son emplacement d'installation ; • son installation et sa mise en service. La quantité sera mesurée à la borne fournie. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE de la borne mise en place. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5000 GÉNÉRAL		
5001 Luminaire Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture, pose et raccord d'un luminaire à l'entrée de chaque module, au niveau du portail et à l'aire de lavage. Ces luminaires s'activent par détecteur de présence. Il comprend notamment : • le luminaire fonctionnel ; • le capteur de mouvement relié ; • le raccordement électrique de l'ensemble ; • la fixation adaptée du luminaire sur son support. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5004 Équipement sécurité incendie Ce prix rémunère, au forfait, l'ensemble d'équipement nécessaire pour sécuriser les installations de chantier en cas d'incendie. Il comprend notamment : • des extincteurs ; • des panneaux d'information concernant un plan de l'installation de chantier, des numéros d'urgence et des procédures. La quantité sera mesurée à l'ensemble des dispositifs pour les installations de chantiers. LE FORFAIT :		 ,
5005 Pack de deux conteneurs poubelle Ce prix rémunère, à l'unité, la mise en place d'un conteneur déchets tri et d'un conteneur déchets ménagers. Il comprend notamment : • un conteneur poubelle tri ; • un conteneur poubelle déchets ménagers de même capacité que celui de tri. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5010 AIRE DE LAVAGE		
5011 Kit d'entretien véhicules Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'un kit d'entretien véhicules. Il comprend notamment : • un appareil permettant un nettoyage haute pression ; • un aspirateur sans sac ; • un compresseur électrique ; • les brosses, embouts et accessoires associés à chaque appareil (nettoyeur haute pression, aspirateur et compresseur) ; • une rallonge électrique pour alimenter les appareils en électricité depuis le module A ; • un tuyau d'arrosage pour alimenter l'appareil haute pression en eau depuis le module A. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5020 MODULE LOGISTIQUE MATÉRIEL		
5021 Étagère Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la mise en place d'une étagère. Il comprend notamment : - la fourniture d'une étagère ; - les plateformes ; - le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5022 Lot « fournitures de ménage » Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture d'un lot « fournitures de ménage ». Il comprend notamment : - une serpillière-seau ; - une balayette-pelle ; - une dizaine de chiffons dépoussiérants ; - un balais-brosse ; - une dizaine d'éponges ; - un produit nettoyant sol multisurface ; La quantité sera mesurée au lot fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,
5023 Trousse de secours Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une trousse de secours. Il comprend notamment, à minima : - la trousse de secours ; - des ciseaux, une pince à épiler et des épingles de sûreté ; - une boîte de compresses stériles ; - du ruban adhésif ; - du sparadrap ; - un flacon d'antiseptique. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER (en toutes lettres)	P.U. HT (en chiffres)
5030 MODULE SANITAIRE		
5031 Lot « fournitures sanitaire » Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture d'un lot « fournitures sanitaires » Il comprend notamment : • du papier toilette ; • un désodorisant ; • du savon liquide pour mains avec son distributeur ; • une brosse à récurer. La quantité sera mesurée au lot fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,
5032 Distributeur de papier essuie-main Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'un distributeur de papier essuie-mains. Il comprend notamment : • le distributeur et sa pose ; • une recharge de papier mise en place. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5033 Poubelle déchets ménagers Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une poubelle déchets ménagers équipée de sac poubelle adapté. Il comprend notamment : • la poubelle fermée ; • la mise en place d'un sac poubelle adapté. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle du distributeur. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5034 Étagère Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la mise en place d'une étagère. Il comprend notamment : • la fourniture d'une étagère ; • les plateformes ; • le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5040 MODULE RÉFECTOIRE		
5041 Armoire Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une armoire. Il comprend notamment : • la fourniture d'une armoire ; • les plateformes étagères ; • le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5042 Table Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la mise en place d'une table. Il comprend notamment : • la fourniture d'une table ; • le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5043 Chaise Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une chaise empilable. Il comprend notamment : • la chaise empilable ; • le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5044 Réfrigérateur-congélateur Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et le montage de réfrigérateur-congélateur d'une hauteur > à 1m20. Il comprend notamment : • l'appareil ; • les étagères et tiroirs associés ; • des bacs à glaçon ; • le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5045 Lot « petit électroménager » Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture d'un lot « petit électroménager » Il comprend notamment : • une machine à café à grain ; • une bouilloire ; • un four micro-onde combinant les deux fonctions. La quantité sera mesurée au lot fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5046 Lot « vaisselle » Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture d'un lot « vaisselle » Il comprend notamment : • 12 assiettes ; • 12 couverts (couteau + fourchette + cuillère) ; • 12 verres ; • des pastilles de lavage lave vaisselle et des pastilles d'entretien ; • du liquide-vaisselle. La quantité sera mesurée au lot fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,
5047 Lave-vaisselle Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'un lave-vaisselle. Il comprend notamment : • l'appareil ; • les bacs et supports associés ; • le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5048 Poubelle déchets ménagers Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une poubelle déchets ménagers équipée de sac poubelle adapté. Il comprend notamment : • la poubelle fermée ; • la mise en place d'un sac poubelle adapté. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5050 MODULE BUREAU		
5051 Armoire Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une armoire. Il comprend notamment : - la fourniture de l'armoire ; - les plateformes étagères ; - le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5052 Bureau Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'un bureau. Il comprend notamment : - la fourniture du bureau fonctionnel ; - le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5053 Siège de bureau Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'un siège de bureau. Il comprend notamment : - la fourniture du siège de bureau ; - le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5054 Desserte de bureau Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une desserte de bureau. Il comprend notamment : - la fourniture de la desserte de bureau ; - le montage dans le module et le raccordement aux alimentations et évacuation. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5055 Lampe de bureau Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une lampe de bureau équipée d'une ampoule de couleur lumière 2700K. Il comprend notamment : - la fourniture de la lampe de bureau fonctionnelle ; - l'ampoule adaptée ; - le montage dans le module, sur le bureau. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5056 Portemanteau Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'un portemanteau. Il comprend notamment : - la fourniture du portemanteau fonctionnel ; - le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5057 Casier vestiaire double Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'un casier vestiaire double verrouillable. Il comprend notamment : • la fourniture du casier ; • le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5058 Poubelle de tri Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une poubelle de tri sous la forme d'une corbeille à papier. Il comprend notamment : • la fourniture de la poubelle de tri ; • la mise en place d'un sac poubelle adapté. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5059 Poubelle déchets ménagers Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une poubelle déchets ménagers équipée de sac poubelle adapté. Il comprend notamment : • la poubelle fermée ; • la mise en place d'un sac poubelle adapté. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5060 MODULE SALLE DE RÉUNION		
5061 Table Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une table. Il comprend notamment : - la fourniture de la table ; - le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5062 Chaise Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une chaise empilable. Il comprend notamment : - la chaise empilable ; - le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5063 Tableau aimanté et accessoires Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'un tableau blanc aimanté . Il comprend notamment : - des aimants ; - des marqueurs tableau blanc ; - un spray nettoyant ; - une brosse magnétique ; - le montage du tableau dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5064 Portemanteau Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'un portemanteau. Il comprend notamment : - la fourniture du portemanteau fonctionnel ; - le montage dans le module. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5065 Photocopieur / imprimante / scanner A3 Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'un photocopieur / scanner / imprimant de type Couleur - Laser. Il comprend notamment : - la livraison du matériel ; - l'installation dans le module et la mise en route ; - la configuration de quatre postes informatiques portables et une procédure pour connecter d'autres postes. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5066 Lot « matériel de visioconférence » Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture d'un lot permettant la participation confortable à des réunions en visioconférence. Il comprend notamment : - la fourniture d'un vidéoprojecteur ; - un écran de vidéoprojection enroulable non mobile ; - la fixation de l'écran de vidéoprojection et du vidéoprojecteur ; - une caméra - chouette de visioconférence. La quantité sera mesurée au lot fonctionnel. Le prix sera appliqué en une fraction : - pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :		 ,

N°	SÉRIE 5000 - MOBILIER <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
5067 Poubelle de tri Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une poubelle de tri sous la forme d'une corbeille à papier. Il comprend notamment : • la fourniture de la poubelle de tri ; • la mise en place d'un sac poubelle adapté. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,
5068 Poubelle déchets ménagers Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture d'une poubelle déchets ménagers équipé de sac poubelle adapté. Il comprend notamment : • la poubelle fermée ; • la mise en place d'un sac poubelle adapté. La quantité sera mesurée à l'unité fonctionnelle. Le prix sera appliqué en une fraction : • pour 100 % après constat par la MOE. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 6000 - REMISE DU DIUO ET DES CLEFS <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
6001 Remise du DIUO et des clefs Ce prix rémunère, au forfait, la remise du DIUO et des clefs de l'installation Il comprend notamment : • les documents associés aux modules : plans du site et des différents modules et garantie de maintenance des modules et du matériel, schémas de fonctionnement... ; • une dizaine de clefs d'accès uniques pour l'ensemble des modules ; • les clefs du mobilier. La quantité sera mesurée au forfait. Le prix sera appliqué en plusieurs fractions : • Pour 100 % à la remise des clefs fonctionnelles et du DIUO validé par la MOE. LE FORFAIT :		 ,

N°	SÉRIE 7000 - FONCTIONNEMENT – MAINTENANCE - ENTRETIEN <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
7010 GÉNÉRAL		
7011 Astreinte et Maintenance des Installations de Chantier Ce prix rémunère, au mois, la maintenance et la gestion des modules des Installations de Chantier. Il rémunère également l'assurance des Installations de Chantier, leur maintenance, l'alarme sur l'ensemble des Installations de Chantier. Il comprend notamment : • le forfait mensuel de location des modules ; • l'assurance des bâtiments ; • la maintenance et l'entretien des installations ; • l'astreinte bâtiment et alarme qui inclue les services suivants : ◦ le forfait mensuel, ◦ la maintenance de l'installation. Ce prix ne comprend pas : • la maintenance et l'assurance des équipements propres à la Maîtrise d'Ouvrage ou à la Maîtrise d'Œuvre. La quantité sera mesurée au mois d'usage. LE MOIS :		 ,
7012 Contrôle validité et maintenance des équipements sécurité incendie Ce prix rémunère, à l'unité, l'intervention pour vérifier la conformité des équipements de sécurité incendie ainsi que les opérations de remise en conformité pour l'ensemble des Installations de Chantier. Il comprend notamment : • le déplacement ; • le matériel nécessaire à la vérification et mise en conformité. La quantité sera mesurée à l'intervention. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 7000 - FONCTIONNEMENT – MAINTENANCE - ENTRETIEN <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
	7013 Maintenance climatisation - chauffage électrique Ce prix rémunère, à l'unité, la maintenance de la climatisation et du chauffage électrique des modules. Il comprend notamment : • la vérification du bon fonctionnement des appareils existants ainsi que les réparations éventuelles y compris pièces et main d'œuvre ; • la bascule entre le mode chaud et le mode froid du système ; • l'entretien régulier de la climatisation et du radiateur (une fois par an) ; • le déplacement ; • la sollicitation sous délais de 5 jours ouvrés sur demande du maître d'œuvre en cas de défaillance. La quantité sera mesurée à l'intervention. L'UNITÉ :	 ,
	7014 Consommation électrique y compris location du compteur abonné Ce prix rémunère, au mois, la consommation électrique. Il comprend notamment : • la location du compteur abonné ; • la consommation électrique ; • la consommation électrique de la borne de recharge véhicules électriques. La quantité sera mesurée au mois d'usage. LE MOIS :	 ,
	7015 Consommation d'eau y compris location du compteur Ce prix rémunère, au mois, la consommation en eau potable ainsi que la location du compteur d'eau. Il comprend notamment : • la location du compteur ; • la consommation d'eau. La quantité sera mesurée au mois d'usage. LE MOIS :	 ,

N°	SÉRIE 7000 - FONCTIONNEMENT – MAINTENANCE - ENTRETIEN <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
	7016 Prestation de nettoyage Ce prix rémunère, au mois, la prestation de nettoyage utilisant le matériel propre de l'entreprise. Il comprend notamment : • le matériel nécessaire à la prestation ; • la prestation de nettoyage utilisant le matériel propre mentionné précédemment ; • le remplacement des consommables comme le papier toilette, le papier essuie-mains, le liquide vaisselle, les pastilles et produits d'entretien du lave-vaisselle, le savon liquide, les sac-poubelles pour les poubelles de tri et les poubelles déchets ménagers ; • le déplacement en bord de route des conteneurs poubelles pour leur collecte, puis leur récupération pour dépose dans l'enceinte des Installations de Chantier après leur collecte. La quantité sera mesurée au mois d'usage. LE MOIS :	 ,
	7017 Collecte des déchets Ce prix rémunère, au mois, la collecte des déchets tri et ménagers des collecteurs. La collecte sera hebdomadaire à minima. Il comprend notamment : • le déplacement du matériel sur le lieu d'exécution ; • la collecte des déchets des conteneurs tri et ménagers et leur évacuation dans des centres de traitement appropriés ; • le repliement du matériel utilisé. La quantité sera mesurée au mois d'usage. LE MOIS :	 ,
7020 EAUX USÉES		
	7021 Entretien du dispositif d'assainissement Ce prix rémunère, à l'unité, l'entretien du dispositif d'assainissement des eaux usées de l'installation de chantier. Il comprend notamment : • le déplacement du matériel sur le lieu d'exécution ; • l'entretien du dispositif en place ; • le repliement du matériel utilisé. La quantité sera mesurée à l'intervention. L'UNITÉ :	 ,

N°	SÉRIE 7000 - FONCTIONNEMENT – MAINTENANCE - ENTRETIEN <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
7030 MODULE SALLE DE RÉUNION		
7031 Maintenance photocopieur / imprimante / scanner y compris fournitures nécessaires à l'impression Ce prix rémunère, au mois, la maintenance du photocopieur/imprimante/scanner et le réapprovisionnement des fournitures d'impression. Il comprend notamment : - la maintenance préventive et curative ; - le déplacement ; - la sollicitation sous délais de 5 jours ouvrés sur demande du maître d'œuvre en cas de défaillance ; - les fournitures nécessaires à l'impression telle que le papier A3 et A4 et les cartouches ou toner nécessaires. La quantité sera mesurée pour chaque mois justifiant d'au moins une intervention. LE MOIS :		 ,
7032 Accès internet Ce prix rémunère, au mois, l'accès internet mis en place sur le site. Il comprend notamment : le forfait mensuel avec l'opérateur. La quantité sera mesurée au mois d'usage. LE MOIS :		 ,
7033 Maintenance installation réseau Ce prix rémunère, à l'unité, la maintenance de l'installation réseau mise en place sur le site. Il comprend notamment : - la vérification du bon fonctionnement des appareils existants ainsi que les réparations éventuelles y compris pièces et main d'œuvre ; - le déplacement ; - la sollicitation sous délais de 5 jours ouvrés sur demande du maître d'œuvre en cas de défaillance. La quantité sera mesurée à l'intervention. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 7000 - FONCTIONNEMENT – MAINTENANCE - ENTRETIEN <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
7050 PARKING		
7041 Maintenance borne de recharge véhicules électriques Ce prix rémunère, à l'unité, la maintenance préventive et curative de la borne de recharge véhicules électriques. Il comprend notamment : la maintenance préventive et curative avec un délai d'intervention maximum de 10 jours ouvrés. La quantité sera mesurée à l'intervention. L'UNITÉ :		 ,
7042 Remise à niveau parking Ce prix rémunère, à l'unité, la remise à niveau de la plateforme parking. Il comprend notamment : - les matériaux de remblaiement ; - les engins nécessaires ; - la signalisation temporaire ; - le repliement des engins, signalisation et installation. La quantité sera mesurée à l'intervention. L'UNITÉ :		 ,
7043 Entretien ou renouvellement du filtre Ce prix rémunère, à l'unité, l'entretien ou le renouvellement du filtre à cailloux. Il comprend notamment : - les engins nécessaires ; - la signalisation temporaire ; - le repliement des engins, signalisation et installation ; - le curage de la fosse ; - la mise en place de filtre sur le fossé trapézoïdal ; - l'entretien ou le remplacement du filtre à cailloux. La quantité sera mesurée à l'intervention. L'UNITÉ :		 ,

N°	SÉRIE 8000 - REMISE EN ÉTAT DES LIEUX <i>(en toutes lettres)</i>	P.U. HT <i>(en chiffres)</i>
	8001 Restauration du site Ce prix rémunère, au forfait, la prestation de remise en état des lieux. Il comprend notamment : • le déplacement du matériel sur le lieu d'exécution ; • le démontage, repli de tous les matériels et installations ; • l'enlèvement des matériaux en excédent ; • le ramassage et l'évacuation des déchets dans des centres de traitement appropriés ; • la remise en état des lieux à leur état initial ; ◦ Le comblement du fossé trapézoïdal ; ◦ Extraction et évacuation structure plateforme ◦ Extraction et évacuation du géotextile ◦ Terrassement et remise à niveau ◦ Reprise sur stock et plaquage en terre végétale ◦ Engazonnement • la dépose en fin de chantier du réseau électrique, la dépose du compteur et coffret ; • la dépose en fin de chantier du compteur d'eau ; • la fourniture de tous les documents de suivi ; • le repliement du matériel utilisé ; • le retrait des réseaux souterrains et aériens ; • la gestion des déchets, le recyclage et la valorisation des équipements ainsi que la traçabilité associée ; • la résiliation des contrats d'eau, d'internet et d'électricité. La quantité sera mesurée au forfait. Le prix sera appliqué en une fraction : • Pour 100 % après constat par la MOE. LE FORFAIT :	 ,